

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration du Conservatoire,

A la suite de la réunion préparatoire au Conseil d'Administration du 29 septembre 2020 et à l'initiative de leurs représentants, les élèves du Conservatoire ont tenu un débat au sujet de la possible annulation du concours d'entrée 2021. Une majorité des élèves des promotions 2022 et 2021, c'est-à-dire les élèves actuellement en deuxième et troisième année, s'y sont exprimés, et nous avons pu récolter les avis de chacun.

Ce texte, qui en propose une synthèse, a été porté à la connaissance de tous et exprime une réflexion collective.

En accord avec les enseignants et les membres du personnel du Conservatoire, nous tenons d'abord à exprimer notre surprise d'avoir appris si tard la nécessité d'une prise de décision pour un enjeu si important, en tant que l'école est à la fois une institution, et la somme de ses élèves. Au regard de la passion qui a animé les débats, et au regard de leur nature, nous constatons qu'il ne s'agit pas d'un enjeu administratif, mais d'une incertitude quant aux engagements respectifs qui lient le Conservatoire à ses élèves.

Les échanges se sont d'abord organisés autour d'arguments en faveur d'un maintien du concours 2021 : spontanément, les élèves, quand la question leur a été présentée, s'en sont émus, puis réunis autour de propositions pour imaginer un concours différent.

Ces solutions, peu ou prou, sont similaires à celles qui ont été suggérées par un certain nombre d'enseignants : ainsi la location de nouveaux locaux, ou un premier tour analogue à celui du Théâtre National de Bretagne, qui a été cité, et même plébiscité, par un grand nombre d'élèves.

De la même façon a été évoqué le report du concours à l'été, voire l'automne de l'année 2021.

Au-delà des contraintes de ce concours, les élèves se sont rassemblés autour de l'opportunité pour ces prochaines années de repenser ainsi la pédagogie de l'école, notamment en accordant plus de ressources aux activités hors-les-murs.

Parmi les préoccupations qui nous mobilisent, citons d'abord l'avenir des enseignants et du personnel de l'école, ainsi que la diminution conséquente du budget qui, dans l'éventualité d'une promotion 2024 « fantôme », accompagnerait l'annulation du concours.

Toutefois les élèves réunis autour de l'idée d'une défense du concours sont davantage agis par la place de leur école dans le paysage culturel, en tant qu'elle est, dans le monde francophone du théâtre, la première institution académique – à l'aune du moins du nombre de candidats à son concours d'entrée. Annuler ce dernier, selon plusieurs, enverrait de notre part un message négatif, et insouhaitable, sur l'avenir de l'art.

Au-delà du symbole, il s'agit de la continuité du service public en temps de crise : tenter d'accéder au Conservatoire, pour les jeunes et apprentis comédiens, est un droit.

Par ailleurs, bien que chacun soit conscient des contraintes logistiques que notre discipline a en propre, de la même façon que les écoles d'ingénieur ou de commerce maintiennent leur concours d'entrée en avançant que les métiers auxquels elles forment sont *importants*, il nous semblerait regrettable qu'en nous dispensant d'un an de concours, le Conservatoire renvoie en filigrane ce message selon lequel le théâtre n'est pas *aussi important*.

D'un autre côté, les élèves qui se disent favorables à l'annulation du concours soutiennent que l'école souffrant déjà d'un problème de place par rapport au nombre d'élèves, le retrait d'une promotion permettrait à ceux qui y étudient déjà d'en profiter davantage. D'un avis largement partagé, le Conservatoire aurait ainsi toute latitude d'accorder plus d'attention aux élèves actuels, ainsi qu'aux élèves sortants – notons que l'idée d'une promotion de moins au JTN a été évoquée, et de manière favorable.

De façon générale, une majorité d'élèves se rejoignent sur cette idée qu'une école de théâtre ne sert pas ses étudiants si leur marge de manœuvre est entravée. Avant d'être une institution, c'est-à-dire une structure qui est engagée dans un rapport unique avec la société, le Conservatoire est une école qui a pris des engagements envers ses élèves.

En ce qui concerne les aspirants au concours 2021, a également été évoqué, quoique de façon plus contestée, l'opportunité de décentralisation du théâtre, et la présence des autres écoles qui diminuerait l'enjeu que représente l'annulation du concours.

Précisons enfin que les élèves demandent de façon unanime, quelle que soit leur position, la possibilité de relever d'un an l'âge limite des candidats au concours.

A la lumière de ces échanges, il ressort qu'au-delà des arguments, de la bataille d'idées, les élèves du Conservatoire, pour parler de langage de Ricœur, vivent pour une même école des récits différents. Ainsi, si certains, dans ces murs, alimentent un rêve individuel que leur école aide à ériger, d'autres, sensibles à l'institution, agrègent leur rêve à celui que tient le

Conservatoire dans le monde du théâtre. Tel, du moins, est le constat qu'en fait une majorité d'élèves.

Au-delà du faisceau d'individus que constituent les jeunes comédiens, beaucoup tiennent à honorer le Conservatoire en lui attribuant le nom de *maison* : et ainsi, en défendant cette maison parce que c'est la maison ; répondant ainsi du principe de ce qu'il convient, sans doute, d'appeler *alma mater*. Tandis que pour certains il s'agit d'un artifice, d'autres utilisent jusqu'au mot *famille*.

Pour ces raisons, il est indispensable que la décision ou du maintien ou de l'annulation du concours d'entrée soit soumise aux élèves.

Nous partageons la volonté d'accompagner le Conservatoire dans les travaux et réflexions que mène notre directrice et son équipe. En l'absence toutefois d'un échange liminaire avec l'administration, et d'un débat trop court qui empêche, parmi nous, l'apparition d'un consensus,

Nous nous abstenons de voter.

Sûrs que par ce texte nos échanges seront entendus par le Conseil d'Administration,
Nous vous remercions pour l'écoute que vous nous avez accordée.